



Mondercange, le 30 avril 2019

Au Collège Échevinal de la
Commune de Mondercange

Concerne: intervention pour la séance du Conseil Communal du 3 mai 2019

Monsieur le Bourgmestre,
Madame, Monsieur les Échevins

Dans le cadre du règlement d'ordre intérieur du Conseil Communal, nous vous prions de bien vouloir mettre à l'ordre du jour de la séance du 3 mai 2019 l'intervention suivante :

Un article de presse paru le 23 mars 2019 faisant le rapport de la séance du Conseil Communal de la Commune de Sanem du 22 mars nous apprend que le tram destiné à relier la capitale à la région sud du pays devra bifurquer à Foetz pour passer d'un côté à Esch-sur-Alzette / Schiffflange et de l'autre à Belvaux où se trouvera le terminus. Il est fait référence aux conclusions d'une entrevue entre Monsieur le Ministre de la Mobilité et Monsieur le Bourgmestre de Sanem.

Comme notre commune éprouve un intérêt plus que pressant dans cette thématique, les Conseillers du Parti Socialiste demandent au Collège des Bourgmestre et Échevins de bien vouloir fournir les réponses aux questions suivantes :

- est-ce que le Collège des Bourgmestre et Échevins a participé à l'entrevue évoquée dans l'article de presse ?
- si oui, est-ce que le Collège des Bourgmestre et Échevins peut révéler les détails des projets du Gouvernement ?
- si non, est-ce que le Collège des Bourgmestre et Échevins ne trouve pas urgent de demander également un entretien à ce sujet avec Monsieur le Ministre alors que la Commune de Mondercange est la plus concernée étant donné qu'une gare de triage devra être implantée à Foetz ?
- le Collège des Bourgmestre et Échevins, peut-il indiquer à ce stade l'endroit exact qui est prévu à Foetz pour l'implantation du pôle d'échange ?

Le même article de presse mentionne un deuxième point qui, quoique marginalement, concerne aussi notre commune. Il a trait à la zone bleue en vigueur dans la zone industrielle ZARE-Ouest, où il a été décidé de réduire le stationnement payant à 10 heures pendant la journée.

Le Collège des Bourgmestre et Échevins, peut-il donner les raisons de ce changement ? La Commune de Mondercange, est-elle appelée à intervenir dans le contrôle de ces dispositions, par exemple en chargeant l'agent municipal d'y faire des rondes ?

Veillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, Madame, Monsieur les Échevins, nos meilleures salutations.

Les Conseillers du Parti Socialiste,
Danielle BECKER-BAUER
Marc BIEVER
Marc FANCELLI
Christine SCHWEICH
John VAN RIJSWIJCK